

METIER

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES H/F

Le Responsable des Ressources Humaines prend la responsabilité de la fonction RH du groupe. Cette fonction comporte un aspect opérationnel fort, tout en ayant pour mission de décliner la stratégie RH du Groupe en adéquation avec les spécificités de chaque entité gérée et de sa population.

a) Relations internes

Rattachée à la Direction générale, le Responsable des Ressources Humaines a une mission transversale, ainsi il travaille en relation avec l'ensemble des services de la société.

b) Relations externes

Le Responsable des Ressources Humaines est en relation avec les différents organismes sociaux, les administrations, les écoles, les cabinets de recrutement, les agences de communication.

c) Responsabilités

Le Responsable des Ressources Humaines est en charge et en supervision de la gestion des salariés, de leur intégration à leur évolution dans l'entreprise à travers, notamment, la formation, est garant du climat social de l'entreprise. Médiateur, il est un acteur majeur dans la gestion du conflit.

d) Ses principales missions

- Conseiller les opérationnels sur tous les domaines des RH (législation sociale, gestion des carrières, recrutement, formation, rémunérations, ...),
- Coordonner l'ensemble des activités liées au projet RH. En s'assurant de leur contrôle et de leur mise en œuvre,
- Piloter le développement RH, assurer de façon opérationnelle les missions de recrutement, de formation et de gestion des carrières, de fidélisation des salariés, de communication interne, et externe
- Piloter les projets RH qui concernent son périmètre et participer à la conduite du changement qui peut en résulter,
- Assurer un reporting RH régulier vers la Direction générale.
- S'assurer de la qualité des relations sociales, animer les Instances Représentatives du Personnel, participer aux négociations avec les organisations syndicales le cas échéant,
- Superviser l'administration de la paie et la gestion du personnel et encadrer l'équipe dédiée,

e) Sa formation

Le métier est accessible après une expérience d'au moins 5 ans dans des postes d'adjoint RH, d'assistant RH notamment avec une fonction managériale. Le diplôme minimum pour accéder au métier est une licence en droit, en gestion des ressources humaines, en management.